



NPA

NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

npa2009.org

FAITES VIVRE L'ANTI-CAPITALISME
CAMPAGNE FINANCIERE 2014

CONTRE L'AUSTÉRIÉTÉ

1 MILLION D'€

POUR

LE NPA

npa2009.org/souscription

PRENDRE CONTACT

NPA - 2 rue Richard Lenoir -
93 100 Montreuil
ecrire@npa2009.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tel :

...../...../...../...../.....

Mail:.....

@.....

DANS L'ETAT ESPAGNOL COMME PARTOUT AILLEURS, L'AVORTEMENT EST UN DROIT!

Le gouvernement espagnol veut faire adopter un projet de loi limitant fortement le droit à l'avortement. C'est est un bond de 30 ans en arrière. Une telle loi annulerait la législation aujourd'hui en vigueur dans l'Etat Espagnol qui autorise les IVG (interruptions volontaires de grossesse) jusqu'à un délai de 14 semaines et permet l'avortement pour des «raisons médicales» jusqu'à 22 semaines, ce qui n'est pas possible en France. Elle n'autoriserait les avortements que dans le cas de mise en danger de la vie de la mère ou dans le cas d'un viol avéré.

Ce projet est une attaque d'ampleur contre les droits des femmes, le droit de choisir et de disposer de son corps, qui pourrait être lourd de conséquences. Selon l'OMS, chaque année 70 000 femmes dans le monde meurent des suites d'un avortement pratiqué dans de mauvaises conditions. Près de 97 % de ces avortements à risque sont pratiqués dans des pays où l'avortement est interdit ou très limité. Les différentes lois restrictives de l'IVG n'ont jamais fait diminuer les avortements. Elles obligent celles qui en ont les moyens à partir dans d'autres pays pour y avoir recours et condamnent les plus pauvres, à des avortements clandestins mettant leur santé et leur vie en danger.

Une brèche pour la remise en cause du droit à l'avortement

Le gouvernement Rajoy risque d'ouvrir une brèche dans laquelle vont s'engouffrer tous les réactionnaires. En France, Jean-Marie Le Pen ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Il s'est empressé de saluer le projet de Rajoy et d'en redonner le fond idéologique en appelant toutes les femmes à assumer «leur fonction de reproduction». A Paris, le week-end dernier, près de 16 000 réacs ont ainsi défilé contre le droit à l'avortement libre et gratuit, avec la bénédiction du Pape François (pas Hollande, l'autre)! En Suisse, un référendum va être organisé sur la fin d'indemnité de l'IVG.

Alors qu'en Irlande et en Pologne, l'IVG est toujours interdite, tandis qu'en Lettonie, elle n'est pas remboursée, le Parlement européen a rejeté le rapport Estrela (députée européenne pour le Portugal) qui préconisait de faire de l'accès à la contraception et à l'IVG, de l'éducation sexuelle pour les jeunes, de la prévention des violences sexuelles ou encore de l'interdiction de la marchandisation du corps, des droits européens.

En France aussi, le combat pour l'avortement est toujours d'actualité

En France, le délai de 12 semaines de grossesse est relativement court par rapport aux 24 semaines en Grande-Bretagne ou aux 14 (et jusqu'à 22) semaines de l'Etat Espagnol. Cela pousse chaque année entre 4000 à 5000 femmes à aller avorter à l'étranger...

Notamment en Espagne!

Le gouvernement Hollande se pose en grand défenseur du droit à l'avortement. Quelle hypocrisie totale! La dégradation généralisée des services publics de la santé est renforcée par les coupes budgétaires du gouvernement Hollande.

Le droit à l'avortement a été arraché par les luttes de plusieurs générations de femmes contre un système capitaliste profondément sexiste, contre les Eglises et l'Etat qui agissaient souvent main dans la main pour maintenir les femmes dans une situation d'oppression. Il est hors de question de nous laisser imposer le moindre retour en arrière. Depuis les années 2000, les politiques d'austérité ont entraîné la fermeture de 120 centres IVG en France, ainsi que la disparition de plannings familiaux. Ce sont autant d'attaques contre les droits des femmes à choisir leur sexualité et leur vie. Pour gagner sur les droits des femmes, il faudra aussi combattre ce gouvernement et ses politiques d'austérité.

Le 1^{er} février, nous manifesterons en solidarité avec les femmes espagnoles mais aussi pour la liberté fondamentale de toutes les femmes à disposer de leur corps, pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes. Ce combat garde aujourd'hui toute son actualité.

28 janvier 2014